

ADMINISTRATION COMMUNALE



L-9905 Troisvierges
(Grand-Duché de Luxembourg)

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 24, alinéa 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à la protection de la gestion de l'eau, le public est informé **(pendant 15 jours)** par affichage à la maison communale que

La sàrl PINT BAU de L-9806 Hosingen, pour le compte de Monsieur Guy FELTEN, 18, Hauptstrooss, L-9980 Wilwerdange, a introduit une demande auprès de l'Administration de la gestion de l'eau, tendant à obtenir l'autorisation pour un forage géothermique à Wilwerdange, 18, Hauptstrooss.

Le dossier est enregistré sous le numéro EAU/AUT/18/1199.

Troisvierges, le 30 janvier 2019
le bourgmestre, *par* le secrétaire,

Handwritten signature of the Mayor in blue ink.



Handwritten signature of the Secretary in blue ink.

Transmis en copie à l'Administration de la Gestion de l'Eau, 1, avenue du Rock'n'Roll, L-4361 Esch-sur-Alzette, suite à sa lettre du 25 janvier 2019, no. dossier EAU/AUT/18/1199.

Troisvierges, le 15 février 2019
le bourgmestre, *par* le secrétaire,



(enlever le 15.02.2019)